



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 57463

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le secrétaire d'Etat à l'industrie au sujet du développement de l'Internet à haut débit en Moselle. Un récent article de presse, reprenant une étude menée par France Télécom, fait apparaître le sous-équipement du département de la Moselle quant à la couverture par la technologie permettant l'utilisation de l'Internet à haut débit (ADSL). Cette situation est d'autant plus criante que les départements limitrophes (la Meurthe-et-Moselle et le Bas-Rhin) figurent parmi les mieux couverts de notre pays. Pourtant, la Moselle est le département le plus peuplé de Lorraine ; il compte nombre d'entreprises françaises et étrangères pour lesquelles l'utilisation du réseau est une chance supplémentaire pour être en relation constante avec leur maison mère (pour les filiales de groupes internationaux, notamment américains), leurs fournisseurs et/ou leurs clients. La connexion à l'Internet à haut débit est donc incontestablement un avantage pour toute politique de prospection et d'implantation d'entreprises nouvelles. C'est aussi un avantage certain pour les milieux universitaires et de recherche qui souhaitent pouvoir en bénéficier rapidement afin d'être au même niveau que leurs collègues des autres régions voisines. C'est pourquoi il lui demande de lui préciser les raisons de cette situation et les mesures envisagées pour y remédier rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57463

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 747